



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 15

Troyes, le lundi 17 avril 2023

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2023 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 76 excès de vitesse;
- 11 faits de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ;
- 11 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 11 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 5 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 6 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 5 faits de refus de priorité ;
- 42 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 28 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 18 avril - Après-midi	D442 – Saint Flavy
Mercredi 19 avril - matin	D671 – Buchères - Bar-sur-Seine
Mercredi 19 avril – Après-midi	Avenue du Général De Gaulle - Saint-Parres-aux-Tertres
Jeudi 20 avril – après-midi	D396 – Bar-sur-Aube - Brienne-le-Château
Samedi 22 avril - Matin	D78 – Sainte-Maure - Villacerf
Dimanche 23 avril - Après-midi	D610 Rocade

Fatigue et conduite

Fatigue ou somnolence : quand faut-il faire une pause ?

Il faut bien distinguer fatigue et somnolence :

La fatigue, c'est la difficulté à rester concentré. Ses signes annonciateurs sont le picotement des yeux, le raidissement de la nuque, les douleurs de dos et le regard qui se fixe. Une solution : toutes les deux heures la pause s'impose !

La somnolence, c'est la difficulté à rester éveillé, avec le risque d'endormissement, quelle que soit la longueur du trajet. Elle se manifeste par des bâillements et des paupières lourdes. En outre, la somnolence entraîne des périodes de « micro-sommeils » (de 1 à 4 secondes) pouvant être extrêmement dangereuses pour la sécurité de tous. La pause alors ne suffit plus, la solution la plus efficace pour restaurer sa vigilance : s'arrêter dans un endroit sécurisé pour se reposer au moins un quart d'heure.

 **Message de prévention** 

 **Fatigue et conduite** 

Le risque en chiffres :
17 heures de veille active équivalent à 0,5g d'alcool dans le sang ;
Risque d'accident 8 fois supérieur lorsqu'on est somnolent ;
1 accident sur 3 est associé à la somnolence


Faites une pause au moins toutes les deux heures


Une vitesse excessive induit une fatigue supplémentaire


Ne prenez pas la route après la prise de médicaments


Partez reposé

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 03 25 42 35 00

Mél : pref-communication@aubes.gouv.fr



@prefet10



@Prefetaube



www.aube.gouv.fr



@Prefet_10



Préfecture de l'Aube